

**Communiqué de presse**  
*Pour diffusion immédiate*

## **Semaine québécoise de réduction des déchets Moins de déchets à gérer !**

**Lévis, le 23 octobre 2019** — Dans le cadre de la 19e édition de la Semaine québécoise de réduction des déchets (SQRD), la Table régionale d'économie sociale de Chaudière-Appalaches (TRÉSCA) et le Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches (CRECA) rappellent que le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas ! De plus en plus de municipalités, MRC, organismes et entreprises de Chaudière-Appalaches soutiennent les citoyens et les entreprises dans leurs démarches de réduction des déchets à la source.

### **Réduire à la source : pourquoi et comment ?**

L'exploitation des ressources premières, ainsi que la collecte et le traitement des déchets, des matières recyclables et des matières organiques entraînent des coûts importants pour la société, des émissions de gaz à effet de serre et de la pollution de toute sorte. La façon la plus efficace de diminuer les impacts économiques, sociaux et environnementaux de la gestion des matières résiduelles est de réduire la consommation et la production de déchets. C'est ce qu'on appelle la réduction à la source.

Des MRC, municipalités et entreprises de Chaudière-Appalaches ont fait beaucoup d'efforts au cours de la dernière année pour aider et accompagner les citoyens et les entreprises dans leurs démarches de réduction à la source.

« La réduction à la source, c'est vraiment important pour nous à la MRC, parce que gérer et enfouir des matières résiduelles coûte vraiment cher aux citoyens et aux entreprises », explique Christian DesAlliers, technicien en gestion des matières résiduelles à la MRC de La Nouvelle-Beauce. « On estime que ça nous coûte collectivement environ 3,3 M\$ par année, contrairement à la réduction à la source, qui est une économie instantanée pour la personne ou l'entreprise qui l'applique, en plus d'éliminer les coûts futurs pour recycler cette matière ou l'enfouir. Nous invitons tout le monde à embarquer avec nous dans notre démarche *Ensemble vers le zéro déchet*. »

La Ville de Lévis, qui vise à devenir une ville zéro-déchet d'ici 2030, priorise la réduction à la source avant toute autre forme de traitement des matières, et ses actions des dernières années portent fruit. Au cours de la dernière année, on observe une diminution de la quantité de matières résiduelles collectées par habitant, dans les trois bacs (déchets, recyclage et matières organiques).

Il y a de nombreuses manières de réduire ses déchets à la source, particulièrement en réduisant le gaspillage alimentaire, en visitant les services d'entraide, les ressourceries ou les petites annonces pour dénicher des articles de seconde main, en privilégiant les produits durables et non emballés, en achetant ses aliments en vrac dans ses propres contenants et, par-dessus tout, en réduisant sa consommation.

### **Des citoyens sensibilisés**

Plusieurs MRC et municipalités offrent des visites guidées de leurs sites d'enfouissement, écocentres et centres de tri, permettant ainsi à leurs citoyens de visualiser ce que deviennent leurs matières. Suite à une telle visite, nombreux sont ceux qui, non seulement gèrent mieux leurs déchets, mais décident également de modifier leurs habitudes de consommation pour tendre vers le zéro déchet. Les MRC de Beauce-Sartigan, de La Nouvelle-Beauce et de Bellechasse offrent également des visites de sensibilisation spécifiquement pour les groupes scolaires.

La Ville de Lévis, en collaboration avec la Coop FA, offrent gratuitement deux types de *Parcours verts* à bord d'un autobus de transport en commun : le *Trajet des 3 bacs*, qui amène les participants chez les différents centres de traitement (centre de tri, centre de compostage et incinérateur) et le *Trajet Écocitoyen*, qui amène les

participants à découvrir des entreprises d'économie sociale et des services publics offerts pour le recyclage et le réemploi d'articles qui ne sont pas acceptés par la collecte (Écocentre, Écolivres et La Ressourcerie de Lévis).

La COOP FA, située à Lévis, accompagnent également les élèves dans leurs efforts de réduction à la source dans le cadre de la Bourse du carbone Scol'ERE, un projet collectif et éducatif qui vise à engendrer de véritables changements comportementaux durables dans le cadre de la lutte aux changements climatiques. Parce que réduire les déchets à la source, ça réduit les émissions de gaz à effet de serre ! En Chaudière-Appalaches, 56 classes du primaire ont participé à ce projet en 2018-2019 et l'objectif est de 70 classes cette année !

### **Des foyers qui tendent vers le zéro déchet**

En 2018-2019, 20 foyers lévisiens ont bénéficié d'un accompagnement personnalisé d'un an afin de tendre vers un mode de vie zéro déchet (programme Virage Zéro déchet). Lévis a été la première ville québécoise à mettre en place un tel programme d'accompagnement pour favoriser la réduction à la source. Au cours de la période d'accompagnement, les foyers participants ont diminué en moyenne de 48 % le poids de leurs déchets, de 23 % le poids de leur bac de matières compostables (grâce à une réduction du gaspillage alimentaire) et de 15 % le poids du bac à recyclage (principalement grâce aux achats en vrac, mais également à leurs efforts de refuser, d'acheter de seconde main et de fabriquer eux-mêmes les produits de consommation). La Ville a décidé de réitérer cette initiative en 2020, en partenariat avec l'organisme Le Filon, incluant cette fois 30 foyers.

### **Des municipalités qui montrent l'exemple**

Réduire les déchets à la source dans ses propres opérations et bâtiments administratifs, c'est le défi que se sont donné plusieurs municipalités et MRC. La MRC de La Nouvelle-Beauce, qui a obtenu cette année l'attestation ICI ON RECYCLE+ niveau Performance de RECYC-QUÉBEC, a sensibilisé ses employés au zéro déchet, a mené une campagne antiplastique et a mis en place d'une feuille de temps zéro papier.

La Ville de Lévis, en plus de munir tous ses bâtiments administratifs de centres de tri à trois voies, a mis de la vaisselle réutilisable à la disposition de ses employées et a retiré les verres à usage unique.

### **Récupère-Don !**

Avant d'acheter un nouvel article ou de se débarrasser d'un article qui n'est plus utilisé, les citoyens de Chaudière-Appalaches peuvent consulter le site [www.recupereidon.ca](http://www.recupereidon.ca) et sa carte interactive, qui recense les entreprises d'économie sociale qui récupèrent, trient et vendent des articles de seconde main en Chaudière-Appalaches. La carte présente également tous les écocentres du territoire, afin qu'un article qui ne peut être revalorisé soit récupéré de façon responsable.

### **À propos de la TRÉSCA**

La TRÉSCA a pour mission de promouvoir l'économie sociale, de soutenir le développement des entreprises collectives et en favoriser l'émergence en Chaudière-Appalaches. La TRÉSCA est soutenue financièrement par le Ministère de l'Économie et de l'Innovation.

### **À propos du CRECA**

Le CRECA met en œuvre une approche concertée du développement durable et de la protection de l'environnement dans la Chaudière-Appalaches. En favorisant les partenariats et la coopération, le CRECA incite les intervenants régionaux à intégrer dans leurs programmes, leurs politiques et leurs plans d'action, les principes de la protection de l'environnement et du développement durable.

- 30 -

Source :  
Béatrice Riché  
Chargée de projet / CRECA  
418 832-2722  
[beatrice.riche@creca.qc.ca](mailto:beatrice.riche@creca.qc.ca)

Information :  
Céline Bernier  
Directrice / TRÉSCA

418 603-2546  
[cbernier@tresca.ca](mailto:cbernier@tresca.ca)

Martin Vaillancourt  
Directeur / CRECA  
418 832-2722  
[martin.vaillancourt@creca.qc.ca](mailto:martin.vaillancourt@creca.qc.ca)